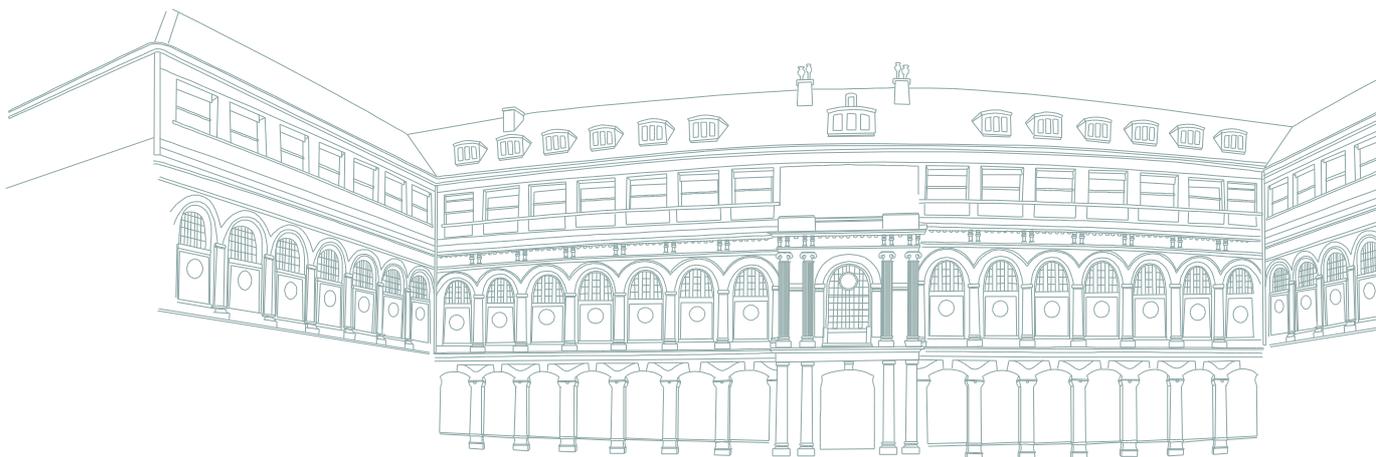


Sixième année des études de pharmacie

Parcours d'orientation professionnelle Officine



Année universitaire 2020-2021

4, avenue de l'Observatoire – 75270 Paris Cedex 06

scolarite.456@pharmacie.parisdescartes.fr

Référents pédagogiques : Olivier Bourdon, Vincent Boudy

olivier.bourdon@u-paris.fr, vincent.boudy@u-paris.fr

Sous réserve de validation par la commission formation de la Faculté de Santé (septembre 2020)

Synoptique de l'enseignement de la 6^e année des études de pharmacie (POP Officine)

L'enseignement de la 6^e année des études de pharmacie POP Officine est constitué de deux parties :

- semestre 1 : enseignement théorique universitaire (30 ECTS),
- semestre 2 : stage d'application en officine de 6 mois, à partir de janvier (30 ECTS).

Le premier semestre est constitué d'Unités d'Enseignement (UE). Chaque UE est organisée en Cours Magistraux (CM) et Enseignements Dirigés (ED) dont les volumes horaires en heures (h) sont indiqués ci-dessous.

Semestre 1

	CM/ED (h)	TP (h)	TP (Nb)	Total (h)	ECTS
UE 1 : Prise en charge pharmaceutique tout au long de la vie	50			50	8
UE 2 : Prise en charge pharmaceutique spécifique	56			56	8
UE 3 : Dispositifs médicaux	40			40	10
UE 5: Besoins nutritionnels, carence et dénutrition	24			24	4
Total	170	20	5	214	30

Semestre 2

	ECTS
Stage d'application en officine (plein temps)	30

Conditions de validation de la 6^e année

La validation de la 6^e année de pharmacie nécessite de valider les 5 UE du premier semestre et le stage officinal.

Le diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie est délivré par la soutenance de la thèse d'exercice, qui doit impérativement être passée dans les deux ans suivant la fin de la 6^e année.

Enseignements/parcours à effectifs limités d'étudiants

Certains enseignements (UE, UELC, UMR) ou parcours de formation ne peuvent accepter qu'un nombre limité d'étudiants, en raisons de contraintes pédagogiques ou logistiques. Les modalités d'affectation des étudiants dans ces enseignements/parcours sont décrites dans l'annexe en fin de livret.

Epreuves et coefficients

Chaque UE est notée sur 20. La note d'une UE est composée d'une à deux parties, selon la nature des enseignements et contrôles de connaissances appliqués pour l'UE : note d'épreuve théorique (examen final), note de contrôle continu.

- La note de CC est obtenue en effectuant la moyenne de chaque CC, chacun ayant un coefficient 1. L'étudiant est tenu d'assister à la (aux) séance(s) d'ED de son groupe pour participer au contrôle continu. En cas d'absence, il ne pourra pas participer au CC avec un autre groupe. Sauf indication contraire, il n'y a pas de session de rattrapage de CC.

Les notes de CC obtenues lors de la première session sont reportées pour la session de rattrapage.

La note moyenne M d'une UE est donnée par : $M = a*TP + b*CC + c*Examen\ final$

Les coefficients **a**, **b** et **c** sont les suivants pour chacune des UE :

	TP = a	CC = b	Examen final = c	Durée de l'examen final
UE 1	0	0,4	0,6	Ecrit : 1 h
UE 2	0	0,4	0,6	Ecrit : 1 h
UE 3	0	0,4	0,6	Ecrit : 1 h
UE 5	0	0	1	Ecrit : 1 h

L'étudiant est tenu d'assister à la (aux) séance(s) d'ED de son groupe pour participer au contrôle continu. En cas d'absence, il ne pourra pas participer au contrôle continu avec un autre groupe.

L'absence à une séance de contrôle continu entraîne 00/20. S'il n'y a qu'un contrôle continu pour l'UE, la note de la partie CC de l'UE est donc 00/20.

Organisation des deux sessions pour les épreuves théoriques

1^{re} session

Lorsque l'examen final est écrit, l'épreuve peut être sous forme rédactionnelle et/ou de QCM et/ou de QROC. Les modalités de déroulement du contrôle continu sont précisées en début de chaque UE.

Session de rattrapage

La session de rattrapage théorique est soit une épreuve écrite soit une épreuve orale. Les modalités (écrit ou oral) de l'épreuve de chacune des UE sont annoncées lors de l'affichage des résultats de la 1^{re} session.

S'il s'agit d'une épreuve écrite, celle-ci est d'une durée identique à la première session.

S'il s'agit d'une épreuve orale, celle-ci est constituée de 15 minutes de préparation et de 15 minutes d'interrogation, sauf indication contraire présente dans le descriptif de l'UE.

Note éliminatoire

Une note moyenne M inférieure à 7/20 à une UE est éliminatoire.

En conséquence, un étudiant ayant une moyenne inférieure à 7/20 dans une UE après la session de rattrapage redouble obligatoirement.

Validation d'une UE, compensation inter UE, validation d'un semestre

La validation d'une UE est déclarée si la note moyenne de cette UE est au moins égale à 10/20. Toute UE validée est définitivement validée pour le cursus des études.

Il n'y a pas de compensation entre le premier semestre et le stage officinal.

Modalités de rattrapage des UE dont la note est inférieure à 10/20

Les étudiants ayant une (ou plusieurs) notes éliminatoires (< 7/20) et une moyenne semestrielle supérieure à 10/20 ne repassent que les UE à note éliminatoire.

Les étudiants ayant une (ou plusieurs) notes éliminatoires et une moyenne semestrielle inférieure à 10/20 repassent toutes les UE à note inférieure à 10/20.

Les étudiants n'ayant pas de note éliminatoire et une moyenne semestrielle inférieure à 10/20 repassent toutes les UE à note inférieure à 10/20.

La note d'une UE passée à la session de rattrapage remplace la note obtenue lors de la première session. Un étudiant absent à la session de rattrapage d'une UE qu'il doit repasser (*cf. supra*) se voit attribuer la note 00/20.

Validation de l'année

La validation de l'année est actée lors de la validation du premier semestre (30 ECTS) et du second semestre (stage officinal - 30 ECTS).

Conservation de notes en cas de redoublement

Toute note d'une UE entière supérieure ou égale à 10 est définitivement acquise. Les UE qui auraient pu être obtenues par compensation mais de note <10/20 ne sont pas acquises en cas de redoublement. Les notes de CC ne sont pas conservées l'année suivante en cas de redoublement.

Lorsqu'un semestre n'est pas validé, seules les UE de note $\geq 10/20$ sont définitivement validées ; les UE dont la note est <10/20 doivent être repassées.

Mentions

Une mention par année est décernée en fonction de la moyenne des notes obtenues par l'étudiant :

mention très bien : $moyenne \geq 16/20$

mention bien : $14/20 \leq moyenne < 16/20$

mention assez bien : $12/20 \leq moyenne < 14/20$

mention passable : $10/20 \leq moyenne < 12/20$

Dérogations

À titre tout à fait exceptionnel, le doyen peut, après avis conforme du président du jury, autoriser un étudiant qui a été obligé d'interrompre sa scolarité pour raison de force majeure, à conserver pour l'année universitaire suivante tout ou partie d'UE.

Absences aux examens

Toute absence à une épreuve finale d'une session entraîne la note 00/20 à cette épreuve. En cas d'absence à la première session, l'étudiant ne dispose que de la session de rattrapage pour valider son UE. En cas d'absence à la session de rattrapage, l'UE n'est pas validée, et l'étudiant redouble obligatoirement.

Engagement étudiant (Enseignant référent : Patrick Deschamps)

Un étudiant réalisant une activité en lien ou non avec son cursus universitaire à l'Université de Paris (vie associative, action caritative, tutorat, engagement citoyen...) pourra faire valoir cet engagement civique à hauteur maximale de 6 ECTS selon les modalités de l'Université de Paris

Dispositions applicables dans les salles d'examen

- Les candidats sont convoqués par voie d'affichage un quart d'heure avant le début de l'épreuve.
- L'accès aux salles d'examen est autorisé pendant la première heure d'épreuve.
- Les candidats ne sont pas autorisés à quitter la salle avant la fin de la première heure d'épreuve.
- Tout candidat doit remettre une copie, même blanche.
- Les candidats ne doivent avoir à leur disposition aucun document en dehors de ceux autorisés pour l'épreuve.
- Tous les téléphones portables ou appareils numériques connectables doivent se trouver en position éteinte et hors de portée des candidats.
- En cas de non-respect de cette règle, il y a présomption de fraude. Le document ou l'objet en cause est saisi et mention de l'incident est faite au procès verbal en vue des suites disciplinaires qui lui seront données (décret n° 92-657 du 13 juillet 1992).

Session de remplacement

- Une session de remplacement peut être organisée à l'intention des étudiants empêchés de se présenter à tout ou partie d'épreuves pour cas de force majeure.
- Pour participer à cette session, les étudiants doivent présenter dans un délai maximum de trois jours ouvrables après la dernière épreuve de la session concernée, une demande écrite dûment justifiée au service de la scolarité. L'autorisation de participer à la session de remplacement et les modalités de l'épreuve sont prises par le doyen ou son représentant après consultation du président du jury et du responsable du service de la scolarité.

Validation du stage officinal

Pour être déclaré admis, le candidat doit avoir obtenu un total d'au moins 50 points sur 100, sans note éliminatoire à l'une ou l'autre des épreuves (appréciation du stage et à l'épreuve orale). L'obtention d'une note éliminatoire n'interdit pas au candidat de se présenter aux épreuves suivantes. Une appréciation de stage officinal susceptible d'entraîner une note éliminatoire doit être confirmée par un conseiller de stage.

Première session

Elle se déroule en amphi au mois de mai, et consiste en une épreuve écrite de posologie notée sur 10 points. Cette épreuve comprend l'énoncé des doses usuelles et maximales pour adulte ou usuelles pour enfant (par prise et par 24 heures) de 5 substances médicamenteuses figurant sur une liste limitative, choisies parmi les plus courantes, soit 10 doses à indiquer. Le candidat ne peut s'abstenir de répondre que pour une seule substance.

Durée de l'épreuve : 5 minutes et correction immédiate

Cotation de 10 points : dose exacte = 1 point ; dose fausse = - 1 point ; abstention = 0 point.

Une note inférieure à 5/10 est éliminatoire.

L'examen de validation de stage se déroule en ½ journée et comprend :

- une appréciation du stage, proposée par le maître de stage (15/20) et par le conseiller (5/20), sont notées par le jury. Une note **inférieure à 5/20 est éliminatoire.**

- Une épreuve orale d'entretien avec le jury sans préparation notée sur 70 points. Elle comprend :

* Interrogation orale sous forme d'un entretien avec le Jury comportant notamment le commentaire d'une prescription médicale et la réponse à une demande de conseil. Au cours de cet entretien, il est demandé à l'étudiant d'identifier et de décrire l'utilisation ou la dangerosité des plantes, des champignons et des dispositifs médicaux.

La durée est d'environ 15 minutes.

Une note inférieure à 17,5/70 est éliminatoire.

Déroulement des épreuves : L'épreuve orale se déroule à l'issue du stage en officine. Le Jury est composé de deux universitaires, un professeur (Président) et un Maître de conférences dont l'un de Pharmacie Clinique, et de deux pharmaciens officinaux agréés Maîtres de stage. Le candidat peut consulter une documentation, qui sera mise à sa disposition au moment de l'épreuve.

Deuxième session

Les candidats ayant obtenu une note éliminatoire :

- à l'épreuve de posologie devront la repasser en septembre

- au stage, les étudiants devront suivre 1 à 3 mois de stage complémentaire
Les candidats ajournés à l'épreuve orale devront suivre 1 à 2 mois de stage supplémentaire et repasser l'épreuve orale (septembre).

Les modalités de contrôle de connaissances et de compétences pourront être adaptées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire de la COVID-19 ; les étudiants seront informés des modifications éventuelles.

Thèse

La thèse consiste en un mémoire dactylographié, rédigé en français, sur un sujet proposé ou agréé par un enseignant de la faculté (professeur ou Maître de conférences). Les formalités administratives préliminaires à la soutenance sont indiquées dans une notice séparée distribuée au cours du DFASP2. Pour le dépôt de thèse avant soutenance et l'inscription en thèse d'exercice, s'adresser au service Scolarité.

DESCRIPTION DES UE DU SEMESTRE 1

UE 1 : Prise en charge pharmaceutique tout au long de la vie

Responsables de l'UE : V. Bloch, O. Bourdon
(vanessa.bloch@u-paris.fr, olivier.bourdon@u-paris.fr)

Volume horaire : 50 h CM/ED interactif.

Optimisation de la surveillance de la grossesse

Responsables : Imène Sahraoui (imene.sahraoui@u-paris.fr)
Olivier Bourdon (olivier.bourdon@u-paris.fr)

Volume horaire : 16 h

Équipe pédagogique : I. Sahraoui, A. Rouault, S. Masseron, O. Bourdon, S. Gil

Programme :

Les chiffres clé : grossesse, avortement, bébés allaités ou non (QUIZZ)

PMA : quand, pourquoi, comment, tout ce qu'il faut savoir.

L'évolution des paramètres et constantes biologiques à travers des cas cliniques analysés en groupe.

Le suivi de grossesse normal et pathologique, les examens d'imagerie, les examens biologiques.

Prise en charge des grossesses pathologiques : MAP, pré-éclampsie, infections maternofoetales, diabète gestationnel, asthme, dépression, épilepsie....

Allaitement : théorie et atelier pratique

Dépistage néonatal : quand ? quoi ? comment ? (QUIZZ)

Délivrez-vous ces ordonnances et/ou ces médicaments conseils (petits maux de la grossesse)? Médicaments CI, médicaments tératogènes : où trouver les informations, comment faire passer les messages ? avec AVAN

Les règles hygiéno-diététiques : activité physique, sommeil, voyages : les recommandations, les « interdits » à travers différentes mises en situation.

L'avis du gynécologue et/ou de la sage femme.

Accompagnement de la naissance à la petite enfance

Responsables : Anne Rouault (anne.rouault@u-paris.fr)
Sandrine Masseron (sandrine.masseron@u-paris.fr)
Olivier Bourdon (olivier.bourdon@u-paris.fr)

Volume horaire : 16 h

Équipe pédagogique : S. Masseron, A. Rouault, O. Bourdon, E. Remongin, et invités

Programme :

Soins de suite de couches

Prise en charge de la prématurité

Délivrez-vous ces ordonnances et/ou ces médicaments conseils ? (DM, dosage, posologie....Médicaments CI, médicaments à « risques » : où trouvez les informations, comment faire passer les messages ? avec AVAN

Les maladies infantiles infectieuses (GEA, OMA, bronchiolite, méningite, conjonctivite, varicelle, rougeole, oreillons, rubéole à travers des cas cliniques analysés en groupe, les règles d'isolement par rapport à la crèche/l'école
Pathologies dermatologiques : dermatite atopique, eczéma, érythème fessier.....

Enurésie

Les produits d'hygiène conseillés et interdits, problème des poux... (QCM avec degré de certitude)

L'avis du pédiatre

Le vieillissement et les besoins fondamentaux

Responsables : Vanessa Bloch (vanessa.bloch@u-paris.fr)

Volume horaire : 18 h

Équipe pédagogique : V. Bloch, V. Boudy, S. Masseron.

Programme

Les chiffres clé en France, les structures d'accueil

Connaître les signes d'alerte

Alzheimer, démence sénile, insuffisance rénale, arthrose, ostéoporose, risque de chute et aménagement du domicile, fragilité et médicaments potentiellement inappropriés. Délivrez-vous ces ordonnances et/ou ces médicaments conseils ? Médicaments CI, médicaments à « risques » : où trouvez les informations, comment faire passer les messages ?

Introgénie spécifique : polypathologie, polymédication, plan de prise médicamenteuse...

Les règles hygiéno-diététiques : activité physique, insomnie et troubles du sommeil, vigilance, incontinence, escarres, ulcères

Entretiens à l'officine avec des sujets âgés et bilan partagé de médication

L'avis du gériatre et/ou du médecin généraliste et des aidants

UE 2 : Prise en charge pharmaceutique spécifique

Responsable de l'UE : A. Thomas-Schoemann
audrey.thomas-schoemann@u-paris.fr

Volume horaire : 56 h CM/ED interactif

Accompagnement en oncologie

Responsable :

A. Thomas-Schoemann

audrey.thomas-schoemann@u-paris.fr

Volume horaire : 16 h

Équipe pédagogique : A. Thomas-Schoemann

Programme :

Optimisation de la dispensation en chimiothérapie orale et de l'observance thérapeutique

Prise en charge des troubles associés en regard de la thérapeutique adjuvante :

nausées, vomissements

douleurs

constipation et diarrhée

complications cutanéomuqueuses

toxicité hématologique

bouffées de chaleur, arthralgies, œdèmes, troubles métaboliques, etc.

Soins de supports en radiothérapie

Médicaments d'imagerie médicale

Soins palliatifs

Addictions et dopage

Responsables : Vanessa Bloch vanessa.bloch@u-paris.fr
Fanny Rancière fanny.ranciere@u-paris.fr

Volume horaire : 24 h

Équipe pédagogique : F. Rancière, I. Momas, V. Bloch, N. Benturquia, E. Bourgogne

Objectifs pédagogiques :

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux futurs pharmaciens d'officine un ensemble de connaissances et de savoir-faire leur permettant de contribuer efficacement aux actions de santé vis-à-vis des conduites addictives et des conduites dopantes.

Programme

- Chiffres clés de la consommation en France : alcool, tabac, cannabis, héroïne, cocaïne, amphétamines, ecstasy et drogues émergentes
- Mécanismes impliqués dans la dépendance
- Pharmacodépendance, addictovigilance
- Prévention, dépistage, réduction des risques chez les usagers de drogues, entretien motivationnel
- Stratégie thérapeutique, optimisation du traitement, suivi du patient
- Structures de prise en charge, place du pharmacien
- L'avis d'usagers, d'addictologues, personnels impliqués dans la réduction des risques
- Dopage, les produits concernés, dans le sport et dans d'autres contextes.

Compétences acquises

A l'issue de cet enseignement les étudiants devront avoir acquis les compétences leur permettant d'orienter les patients présentant des conduites addictives ou leur entourage vers une prise en charge sanitaire ou sociale, donner des messages de prévention ou de réduction des risques, dispenser et suivre des traitements de substitution aux opiacés, prendre en charge les demandes d'arrêt de consommation chez les fumeurs, appréhender la problématique du dopage sous ses différents aspects.

Prévention et dépistage (vaccinations, tests de dépistage)

Responsables : Vanessa Bloch vanessa.bloch@u-paris.fr
Fanny Rancière fanny.ranciere@u-paris.fr

Volume horaire : 16h

Équipe pédagogique : V. Bloch, F Rancière, A Thomas-Schoemann, S Masseron, P Roy, E Remongin

Programme

Calendrier des vaccinations : femme enceinte, enfants, personnes âgées, voyageurs

Lecture critique d'articles médiatiques

Dépistage, autotests

Glycémie, HbA1c, INR, cholestérol, angine à strepto

HTA, mesure du souffle

HIV, test de paternité, grossesse

Campagne de dépistage : modalités réglementaires.....diabète, asthme, BPCO, HTA...autotests, TRODS

UE 3 : Dispositifs médicaux

Responsable de l'UE : E. Remongin, O. Bourdon
emmanuelle.remongin@u-paris.fr ; olivier.bourdon@u-paris.fr

Volume horaire : 40 h CM/ED interactif

Initiation à l'orthopédie

Responsable : Marianne Le Bruchec marianne.le-bruchec@u-paris.fr

Volume horaire : 10h

Équipe pédagogique : M. Le-Bruchec, E. Remongin

Objectifs pédagogiques

Donner les bases pour une bonne prise en charge des patients présentant une ordonnance d'appareillage orthopédique : validation de l'ordonnance, questionnement du patient, choix de l'orthèse la plus adaptée, technique de pose, essai et dispensation.

Programme

Généralités : réglementation, LPPR, chiffres clés

Rappels anatomiques : 4h de cours d'anatomie non présentiels

Physiopathologie en relation avec les orthèses

ED : Présentation des orthèses prise de mesures, essai, arbres décisionnels sur des cas concrets

Compétences acquises

L'étudiant devra savoir reconnaître les appareils orthopédiques de base (25) et en connaître leurs indications, la prise de mesure, les techniques de pose. Il devra savoir valider une ordonnance, interroger le médecin pour des informations complémentaires si nécessaire, interroger le patient pour choisir l'orthèse la plus adaptée, prendre les mesures, faire les essayages et ajuster son choix en fonction de ce qu'il voit et de ce que le patient ressent, et dispenser/facturer (rappel sur la LLPR et sa facturation).

Maintien à domicile

Responsables : Emmanuelle Remongin emmanuelle.remongin@u-paris.fr
Patrick Tilleul patrick.tilleul@u-paris.fr

Volume horaire : 20 h

Équipe pédagogique : E. Remongin, P. Tilleul, Prestataires de services

Programme

Raisons psychologiques, sociologiques et économiques de l'hospitalisation à domicile. Les différents types de prise en charge à domicile (cas concrets)

Télémédecine, Objets connectés

Matériels généraux :

Petit matériel médico chirurgical stérile : aiguilles, cathéters, épicroaniennes, ligatures, perfuseurs, seringues, transfuseurs

Pansements : pansements spécifiques, bandes de gaze, compresses, cotons, sparadraps, sutures cutanées

Accessoires de soins : poches à urines, sondes vésicales, matériels pour stomies

Gros matériels : matelas anti-escarres, etc. ; lève-malade, aspirateur trachéal

Techniques de soins (et leurs matériels) :

Aérosolthérapie

Pompes ambulatoires : insuline, chimiothérapie, analgésie

L'avis d'une infirmière, d'un pharmacien d'officine.

Les Associations de malade : Intérêt de ces associations comme relais du pharmacien d'officine

Audioprothèse/optique médicale

Responsable : Nicolas Leulliot nicolas.leulliot@u-paris.fr

Volume horaire : 10 h

Équipe pédagogique : N. Leulliot.

Programme

Acoustique physique et psychophysique de l'audition : propriétés physiques d'un son ; loi de Weber-Fechner ; courbes de Fletcher et Munson. (cours non présentiel)

Audiométrie tonale et vocale : les surdités de transmission et de perception ; l'audiométrie tonale et les tests audiométriques ; l'audiométrie vocale. es appareils de correction des surdités : notions sur l'amplification, l'écrétage, le contrôle automatique de gain ; différents types d'appareils ; l'appareillage stéréophonique.

Optique :

* Rappel sur les caractéristiques optiques de l'oeil. (cours non présentiel)

* Rappel sur les amétropies sphériques (myopie, hyperopie).

* Astigmatisme.

* Verres correcteurs des amétropies : verres ponctuels ; verres multifocaux ; verres progressifs.

* Lentilles cornéennes.

* Verres cylindriques et toriques. Transpositions.

* Amblyopie et correction

UE 5: Besoins nutritionnels, carences et dénutrition

Responsable de l'UE : L. Cynober
luc.cynober@parisdescartes.fr

Volume horaire : 24 h CM interactifs

Équipe pédagogique : S. Boutefnouchet, F. Campeotto, L. Cynober, A. Ginguay

Objectifs pédagogiques de l'UE

La population fait actuellement, et à juste titre, une relation forte entre nutrition, santé et longévité. Le pharmacien est souvent interrogé par sa patientèle sur cette question. Il doit donc être compétent dans le domaine de la nutrition et diététique de l'homme sain (du nourrisson à la personne très âgée), et lors d'une maladie nutritionnelle (ex : obésité) ou à retentissement nutritionnel (ex : cancer).

Le pharmacien est également très sollicité pour donner des conseils sur la prévention des maladies (compléments alimentaires) et les risques alimentaires (aspects toxicologiques et interactions aliments – environnement).

Programme

Il complète le programme de l'UELC « nutrition et maladies métaboliques » (parcours 13) de 4^e année et un cours au sein de l'UEO9 de 5^e année, l'ensemble répondant au programme publié au Bulletin Officiel.

Education à la santé nutritionnelle (PNNS1,2,3),

Femme enceinte, nourrisson, enfant,

Enfant malade : vomissement, constipation, diarrhée

Risques alimentaires : qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments, comportement alimentaire

Adolescents-sportifs-sujets âgés-population précaire

La goutte

Notion de régime alimentaire dont régimes amaigrissants

Etude critique des compléments alimentaires à visée minceur – compléments nutritionnels oraux

Nutrition artificielle à domicile

Prébiotiques/probiotiques

Nutrition et beauté

Compléments alimentaires à base de vitamines et autres molécules antioxydantes

Compléments alimentaires : actualités

Cas de comptoir (questions réponses)